

Groupe scolaire Maurice TEILLET

30 route de Saint-Germain 24520 COURS-DE-PILE – Tél : 05 53 74 48 31 – Courriel : ce.0240372z@ac-bordeaux.fr

Conseil d'école du 7 novembre 2024

Ordre du jour : Présentation des membres et du rôle du conseil d'école – Effectifs et répartitions, personnel – Vote du règlement intérieur – Évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1, CM2 - Projets d'école et de classes – Préparation de la consultation sur les rythmes scolaires – Communication des représentants de parents d'élèves.

Présent(e)s :

Professeurs : Mme HARDY, Mme GRASSI, Mme HEUREUDE, Mme MONBILLIARD, Mme SONDERER-RAYET, Mme COURTABESSIS, Mme GENOVESIO, Mme MESPLÈDE.

AESH : Mme RICHER, Mme JALADON, Mme PEUGNY

Représentants des parents d'élèves : M. BOUCHET, Mmes DUFAU, MERLOS LANNET, NAVAL

Représentants de la mairie : Mme BELUGUE et M. RUDELIN, adjoints

Excusé(e)s : M. MONTAL, Inspecteur – M. CAPURON, Maire de Cours-de-Pile – Mmes CHABANES, DE SOUSA, NOUGUEY DARCE et THOMASSON, représentantes de parents d'élève – Mmes JALADON et PEUGNY, AESH

Secrétaire de séance : Mme GRASSI

- Présentation des membres et rôle du conseil d'école.

Un tour de table est fait pour que chaque membre du conseil d'école se présente.

Il est rappelé que le conseil d'école a pour but d'échanger sur les questions relevant de la vie scolaire.

- Effectifs et répartitions.

- PS/MS de Mme HARDY : 20 + 5 soit 25 élèves
- MS/GS de Mme GRASSI : 10 + 14, soit 24 élèves
- GS/CP de HEUREUDE : 5 + 16, soit 21 élèves
- CE1 de Mme MONBILLIARD : 20 élèves
- CE2 de Mme SONDERER-RAYET : 24 élèves
- CM1 de Mmes COURTABESSIS et GENOVESIO : 20 élèves
- CM1/CM2 de Mme MESPLÈDE : 6 + 18 soit 24 élèves
soit un effectif total de 158 élèves répartis sur les 7 classes.
Effectifs en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 seront réalisées durant le mois de novembre. Familles et mairie seront sollicitées pour avoir des prévisions les plus justes possibles.

- Personnel :

3 AESH cette année dans l'école : Mmes Christelle RICHER, Frédérique JALADON et Valérie PEUGNY accompagnent 6 élèves ayant des dossiers MDPH dans l'école.

3 ATSEM titulaires : Sylvie COLIN, Nathalie BOURG, Elena LAJARETTIE assistent les enseignantes de maternelle et en GS/CP.

- Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur n'a pas changé depuis l'an dernier.

→ intervention de Mme Naval, RPE, pour savoir si le règlement contient une échelle de sanction.

L'équipe enseignante précise que ce n'est pas le cas car le système varie d'une classe à l'autre, en fonction de l'enseignant, du groupe classe, de l'événement.

Un paragraphe stipule qu'il y a des sanctions en cas de besoin, mais sans détailler. Une distinction est faite entre les faits de violence verbale ou physique et les autres manquements aux règles de vie de l'école ou de la classe.

Mme Naval souhaiterait qu'apparaisse aussi la valorisation des attitudes positives.

Pour l'équipe pédagogique, cela ne relève pas du règlement intérieur. C'est un geste professionnel réalisé chaque jour au sein de la classe ou de l'école.

Dans le règlement départemental, il n'y a pas de détail non plus, il est noté que les comportements portant atteinte à au bon déroulement de la vie à l'école doivent être sanctionnés.

Soumis au vote, il est adopté, en l'état, à l'unanimité.

Il sera communiqué aux parents par mail et consultable dans les locaux de l'école sur demande.

- **Élections des représentants de parents d'élèves :**

Cette année, la seule liste constituée de 8 parents a été élue avec 64 % de participation.

Le vote a été réalisé par correspondance conformément à la décision prise au conseil d'école précédemment.

Pour la rentrée 2025, le mode de scrutin est soumis au vote du conseil d'école : le vote par correspondance uniquement est adopté à l'unanimité.

- **Évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 :**

Les évaluations nationales ont été passées pendant la deuxième quinzaine de septembre. Pour les enfants présentant certaines difficultés, les parents ont été rencontrés individuellement. En CP, toutes les familles ont été rencontrées.

La première analyse des résultats une bonne maîtrise des compétences testées dans l'ensemble (elle met plutôt en relief des élèves avec certaines fragilités). En CM1 et CM2 seules les procédures de calcul (posé ou en ligne) sont à consolider pour la majorité des élèves.

Ce point sera étudié mais le format et la temporalité des évaluations (très tôt après la reprise) peut avoir gêné certains élèves pour qui la reprise du rythme de travail nécessite plus de temps.

Une analyse au niveau du secteur de collège est également réalisée par les membres de la circonscription (conseillers pédagogiques et inspecteur). Elle sera présentée et analysée lors du conseil école-collège du jeudi 28 novembre. Les premiers retours semblent identiques à ceux au niveau de l'école.

Les axes du projet d'école seront alors réajustés.

- **Projets de classes :**

- L'ensemble des classes de l'école travaillera cette année autour d'un thème commun : l'eau. Cette thématique permet un travail dans des domaines variés et permet des interactions entre les toutes les classes. Toutes les classes sont également impliquées dans le projet école et cinéma.

- En parallèle à la lutte contre le harcèlement, une sensibilisation importante à la bienveillance est mise en place sur la première quinzaine de novembre (jeudi 7 novembre = journée nationale « Non au harcèlement ») et les actions seront poursuivies durant le reste de l'année.

- Un travail sera mené au niveau du secteur de collège sur le parcours « langues » et le parcours « santé » des élèves de la PS à la 3ème.

- Les classes de MS/GS, GS/CP, CE1 et CM1 (dont les CM1 de CM1/CM2) fréquenteront la piscine cette année. Le transport est pris en charge par la section scolaire.

- Un projet « balle ovale » est prévu dans le courant de l'année pour les classes de CE1, CE2 et CM1-CM2 en collaboration avec l'USB.

- Les classes de la MS aux CM1 fréquentent 1 à 2 fois par mois la médiathèque du village, en collaboration avec les bénévoles qui gèrent la gère.

- Les classes de GS/CP et CE1 auront la possibilité de découvrir la ludothèque de Bergerac au premier trimestre.
- Dans la poursuite du projet langue « EMILE », les classes de CM1 et CM2 correspondent avec des élèves tchèques de leur âge.
- Le 1^{er} cross de l'école devrait avoir lieu vendredi 15 novembre pour les classes de CE2, CM1 et CM1/CM2. Les autres classes pourront venir encourager les camarades.
- Les classes de la MS/GS au CM1-CM2 ont 2 délégués. La première réunion a eu lieu mardi 5 novembre et a été très riche en idées.
 - Préparation de la consultation sur les rythmes scolaires :
La loi en vigueur prévoit une organisation du temps scolaire sur une semaine de classe à 4 jours et demi. Cependant, il est possible pour les écoles de demander une dérogation pour une organisation sur 4 jours. Cette organisation doit être réévaluée tous les 3 ans.
En ce qui concerne notre école, la dérogation arrive à son terme et la question des rythmes scolaires doit être débattue d'ici le deuxième conseil d'école afin de la soumettre au vote lors de celui-ci.
A ce titre, parents, enseignants et municipalité doivent être concertés.
 - Communication des parents d'élèves :
Les représentants de parents d'élèves recherchent des moyens de favoriser la communication et l'implication de l'ensemble des familles. Plusieurs propositions ont été évoquées (questionnaire, trombinoscope des représentants de parents).
 - Questions diverses :
 - Un retour a été fait par quelques parents au sujet de parents qui fument au moment de l'accueil et de la sortie des enfants. Il est fait appel au sens civique de chacun pour que le bon exemple soit donné aux abords de l'école.
 - Certains parents ont fait un retour concernant le bruit à la cantine.
Il est compréhensible que certains enfants soient plus sensibles au bruit. Il n'est cependant pas envisageable d'exiger le silence pendant le temps de pause méridienne des enfants.
Une discussion avec les familles concernées peut être envisagée pour chercher une solution adaptée.
 - La charte école-famille avait été évoquée en conseil d'école l'année dernière. Qu'en est-il ?
Un exemple de cette charte est communiquée aux RPE pour voir comment elle pourrait être adaptée notre école.